

Date de la convocation

21 mai 2021

Date d'affichage

21 mai 2021

L'an deux mil vingt et un, le vendredi vingt-huit mai, à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué le 21 mai, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Patrick GREGORI, Maire.

Présents : M^{mes} et M^{rs}

Patrick GREGORI, Maire,

Laurence LEPROUST, André BESNIER, Françoise NION, Guy VOLLET, Sophie CHARTRAIN, adjoints, Philippe RAGOT, Brigitte LAURENT, Maryse CHALOIS, Joël VOISIN, Patrick COLELLA, Billy PASQUIER, Sophie GOHON, Laura BUAILLON, Frédéric NAUDON, Agnès JANDOT et Christine JUY.

Nombre de membres

En exercice : 19

Présents : 17

Votants : 19

Absents ayant donné procuration : M^{me} Elisabeth CHARTIER (pouvoir à M^r Joël VOISIN) et M^r Stanislas LEPIC (pouvoir à M^r André BESNIER).

M^{me} Maryse CHALOIS a été désignée secrétaire de séance.

Le Conseil approuve à la majorité le compte rendu de la réunion du 09 avril 2021 et les membres présents signent le registre des délibérations.

Pour : 16

Contre : 01

Abstentions : 02

BIBLIOTHEQUE – CONVENTION DE FONCTIONNEMENT CD 61/COMMUNE -

M^r le Maire expose que la convention de fonctionnement conclue entre le Conseil Départemental et la commune est arrivée à expiration et qu'il convient de la renouveler, pour continuer à bénéficier de l'aide apportée au développement de cette structure.

Cette convention contractualisera les obligations de chaque partie.

Accord pour la signature de la convention à intervenir avec le Conseil Départemental de l'Orne.

M^{me} Françoise MANIÈRE responsable bénévole est reconduite dans ses fonctions.

Majorité pour cette proposition.

Pour : 18

Contre :

Abstentions : 01

ACQUISITION D'UN IMMEUBLE -

Un immeuble à usage de local commercial appartenant à M^{me} Sylvie CANTIN est à vendre 4, rue du Theil (parcelle cadastrée section AB n° 643) ainsi qu'un garage situé 10 rue des Fontaines (parcelle cadastrée section AB n°284) pour une superficie respective de 57 m² et 47 m², un locataire étant présent dans l'immeuble susvisé moyennant un loyer mensuel de 650 € HT.

Le Conseil décide d'acquérir l'ensemble au prix de 75 000 € net vendeur, auxquels s'ajouteront les frais de notaire, et d'autoriser le maire, ou l'un de ses adjoints, à signer l'acte authentique ainsi que tout document relatif à cette affaire, étant précisé que les crédits nécessaires ont été inscrits au budget annexe "redynamisation du centre bourg".

Majorité pour cette proposition.

Pour : 18

Contre :

Abstentions : 01

ACQUISITION D'UN IMMEUBLE -

Un immeuble appartenant à la SCI du Centre est à vendre 2, rue du Theil (parcelle cadastrée section AB n° 645), 2, rue des Fontaines (parcelle cadastrée section AB n° 294) et 4 bis, rue du Pilori (parcelle cadastrée section AB n° 217) pour une superficie respective de 94 m², 20 m² et 18 m².

Le Conseil décide d'acquérir l'ensemble au prix de 37 500 € net vendeur, auxquels s'ajouteront les frais de notaire, et d'autoriser le maire, ou l'un de ses adjoints, à signer l'acte authentique ainsi que tout document relatif à cette affaire, étant précisé que les crédits nécessaires ont été inscrits au budget annexe "redynamisation du centre bourg".

Majorité pour cette proposition.

Pour : 18

Contre :

Abstentions : 01

EMPLACEMENT RESERVE – PROPOSITION D'ACHAT -

La parcelle cadastrée section B n°38 d'une superficie de 3 080 m² située dans le chemin de la Carrière est un emplacement réservé au bénéfice de la commune dans le plan local d'urbanisme, celle-ci étant prioritaire pour l'acquérir (droit de préemption).

Ayant reçu une proposition d'un acheteur, les propriétaires de cette parcelle mettent en demeure la commune de l'acheter au prix de 43 120 €, soit 14 € le m².

Refus de préempter.

Pour :

Contre : 18

Abstentions : 01

DECISIONS DU MAIRE

Conformément à l'article L 2122-23, le Conseil a pris acte des décisions prises par le Maire communiquées préalablement à chaque conseiller :

Décision n°	Date de décision	Forme de la décision	Objet de la décision	Montant
2021-05	14/04/2021	Signature d'une convention avec la Chambre d'Agriculture de l'Orne et la Chambre Régionale d'Agriculture de Normandie	Accompagnement à l'instruction des autorisations d'urbanisme	504 € TTC
2021-06	15/04/2021	Signature d'un devis avec l'entreprise PIGEON TP	Travaux de consolidation du parking place de la Poste	2 410,46 € TTC
2021-07	16/04/2021	Signature d'un devis l'entreprise ROIMIER	Acquisition d'outillage pour le service technique communal	3 731.82 € TTC
2021-08	16/04/2021	Signature d'un devis avec l'entreprise Gilles BRULE	Travaux d'aménagement électrique du futur bâtiment du service technique communal	5 344.68 € TTC
2021-09	20/04/2021	Signature d'un devis avec l'entreprise CHAUVEAU	Acquisition d'une balayeuse pour le service technique communal	1 080.00 € TTC

QUESTIONS DIVERSES -

⇒ M^r le Maire informe de la notification de subvention reçue du Conseil Départemental d'un montant de 14 000 € dans le cadre du projet d'aménagement du city-stade.

⇒ M^r le Maire indique qu'il est compliqué de composer les permanences des deux bureaux de vote des 20 et 27 juin prochains et rappelle aux conseillers qu'il leur incombe d'être présent.

⇒ M^r Frédéric NAUDON souhaite savoir si le budget annexe "distributeur à carburants" est déficitaire. M^r le Maire répond qu'il sera communiqué à chaque conseiller le coût réel de ce service sur les 5 dernières années.

OBSERVATIONS -

⇒ M^r Philippe VOLCKER et M^{me} Martine JUY sont présents dans la salle du Conseil à l'ouverture de la séance.

⇒ M^r Philippe VOLCKER quitte la salle avant le couvre-feu.

⇒ M^{me} Martine JUY est présente jusqu'à la clôture de la séance, bien que M^r le Maire lui ai demandé si elle comptait rester au-delà du couvre-feu.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22H.